



MÉMOIRE

Montréal, objectif zéro déchet :  
consultation publique sur le projet de  
Plan directeur de gestion des matières  
résiduelles 2020-2025

**ctt*éi***  

---

**EXPERT EN LA MATIÈRE**

## Qui sommes-nous

Affilié au Cégep de Sorel-Tracy, le CTTÉI est un centre collégial de transfert technologique ayant pour mission d'accroître la performance des entreprises et des collectivités par la recherche et le développement d'approches et de technologies novatrices en écologie industrielle. Ses trois principaux axes sont la mise en valeur des résidus, le développement des procédés propres et le déploiement de la symbiose industrielle.

Marc Olivier enseigne les meilleures pratiques en environnement, hygiène et sécurité au travail tant au collégial qu'au niveau universitaire depuis plus d'une vingtaine d'années. Il intervient couramment sur la réglementation et les politiques en vigueur en gestion des matières résiduelles (GMR).

Julien Beaulieu est chercheur titulaire de la Chaire de recherche du CRSNG sur l'écologie industrielle et territoriale (CRÉIT). Il est également membre du CIRODD ainsi que l'International Society of Industrial Ecology. Ses intérêts de recherche portent entre autres sur l'économie circulaire territoriale et en entreprise.

## Position du CTTÉI sur le projet

Le CTTÉI salue la pertinence et la cohérence du projet « Montréal, zéro déchet ». Les différents axes développés dans la stratégie annoncent un renouvellement des efforts qui combinent l'action des citoyens et les conditions favorables mises en place par l'administration. Le CTTÉI salue les actions portant sur des flux stratégiques comme le plastique, le textile, les matières organiques et les résidus CRD (actions 1.1, 1.3, 2.1 et 4.1). Les mesures d'écofiscalité proposées encourageront les générateurs à mieux trier à la source et stimuleront les marchés des matières secondaires.

Le projet soumis utilise à juste titre une réflexion sur la réduction à la source, la récupération et le réemploi. Il oriente correctement vers le tri des matières recyclables, mais glisse trop rapidement sur ce qu'il advient par la suite. Le plan d'action proposé marque des avancées dans tous les champs développés. Peut-on dire dans tous les champs de la GMR? Pas exactement, car trois axes du zéro déchet sont peu exprimés. Le premier parent pauvre dans le projet actuel est la mesure de la performance, plus exactement le peu de remise en question de ce que nous utilisons comme indice de performance. Le deuxième aspect à mieux cibler se rattache au déploiement de l'économie circulaire, donc aux circuits courts de mise en valeur qui créent des activités économiques sur le territoire. Le troisième aspect est la timidité avec laquelle le secteur industriel est appelé à participer au projet Zéro déchet.

## I. Choisir les bons indicateurs de performance

Dans le langage courant, les termes « récupération » et « recyclage » sont utilisés de manière interchangeable. En réalité, la récupération décrit la prise en charge des matières résiduelles (notamment par la collecte sélective), alors que le recyclage désigne la réintroduction de ces matières dans le cycle économique.

Les données des années passées compilées par RECYC-QUÉBEC laissent un flou sur l'expression de performance du recyclage : les pourcentages mesurés et diffusés sont-ils vraiment la mesure du recyclage ou sont-ils plutôt la mesure de la récupération? Pour 100 tonnes de matières annoncées comme recyclées, n'y a-t-il pas plutôt 80 tonnes en recyclage réel, et même bien moins, alors qu'une partie notable des matériaux de la récupération est rejetée durant les opérations? Pour témoigner devant les citoyens de la pertinence de leurs efforts, ne doit-on pas indiquer la performance de diminution de l'élimination combinée des trois secteurs : municipalisé, ICI et CRD? Ne doit-on pas indiquer ce qu'il advient réellement des matières récupérées?

La façon actuelle de mentionner un pourcentage ne peut conduire à moyen terme qu'à une désillusion comme celle provoquée avec le recyclage du verre, qui affichait jusqu'à peu un pourcentage élevé, alors même que le pourcentage réel était de 14 %. Combien de nos concitoyens impliqués dans le tri quotidien à leur domicile ont alors perçu que nos gestionnaires de GMR masquaient depuis des années ce manque de rigueur?

Pour corriger cela à l'avenir et pour rétablir une crédibilité, il faut ajouter de la transparence aux opérations de collecte et de tri, ne pas craindre d'indiquer les taux de rejet lors des opérations de mise en valeur. Certes la qualité des opérations d'un centre de tri devrait se traduire par une minimalisation du taux de rejet, mais les matières triées acheminées aux diverses installations de mise en valeur subissent à leur tour des rejets lors du conditionnement. Il faut le dire et en témoigner en exprimant un indice réel de mise en valeur de ces matériaux. Cela peut se faire par des déclarations de traçabilité validées par des audits.

À cet effet, l'action 6.3.1 vise à « dresser un portrait des flux de matières résiduelles de la collecte jusqu'au point de traitement ou d'élimination ». Le plan aurait tout intérêt à assurer une traçabilité des matières résiduelles en aval des centres de tri afin d'assurer leur mise en valeur.

## 2. Développer l'économie circulaire montréalaise

Le citoyen qui participe depuis une ou plusieurs décennies au tri à la source croyait jusqu'à récemment participer à une GMR favorable à l'économie, donc au développement de notre société. Il ne savait pas encore que la création de valeur ajoutée était massivement réalisée à l'étranger. Lorsqu'il apprend que nous avons peu à peu, depuis 20 ans, perdu la trace des ballots de matières triées et que celles-ci rejoignent massivement les pays asiatiques : ce n'est pas de la bonne GMR. Pire encore, que des montagnes de ballots de certains plastiques stagnent dans des conteneurs acheminés dans des pays qui ne peuvent les recycler, que d'autres ballots sont refusés parce qu'impropres au recyclage et même que des piles de plastiques triés ici coulent vers des rivières là-bas : ce n'est pas de la bonne GMR. Nos gestionnaires de la GMR manquent-ils de rigueur?

Le projet de Plan actuel met l'accent sur la récupération des matières résiduelles, que ce soit pour les matières recyclables, les matières organiques, les résidus CRD, les textiles ou les RDD. Il mentionne également les infrastructures qui seront déployées ou bonifiées, que ce soit le centre de biométhanisation, les CTMR de Lachine et de l'Est-de-l'île et l'écocentre Dickson. Toutefois, au-delà de la collecte sélective et du traitement, la Ville a un rôle à jouer quant au déploiement de l'économie circulaire sur son territoire. Elle doit encourager la création de boucles locales pour la mise en valeur des matières secondaires.

Faire preuve de transparence envers la population serait d'utiliser des indices de performance d'économie circulaire. Combien de tonnes de nos matières triées servent réellement dans des circuits courts pour créer de la valeur ajoutée ici sur le territoire? Un nouvel indice qui mesure réellement notre progression en économie circulaire est requis, cela doit commencer à l'échelle du territoire de notre GMR.

## 3. Inclure l'écologie industrielle et la symbiose industrielle

L'allongement du cycle de vie des matières résiduelles doit diminuer le gaspillage des ressources, donc diminuer la quantité de matières qui rejoignent l'élimination. L'administration municipale doit participer au mouvement d'économie circulaire en renforçant les politiques d'achat local de produits qui contiennent un pourcentage de matières secondaires. Le développement d'écomatériaux offerts en circuits courts peut créer l'activité économique complémentaire dans nos régions plutôt qu'en Asie. C'est du Zéro déchet, réalisé ici.

Le projet Zéro déchet cible fortement le comportement citoyen, mais les entreprises sont elles aussi des contributeurs importants et leurs matières résiduelles sont des ressources à mieux gérer. Elles doivent en produire moins, mais aussi mieux utiliser celles qu'elles génèrent. L'écologie industrielle met en place la réflexion et la recherche de solution pour faire quelque chose d'utile avec ces dernières. Mieux utiliser le gisement de matières secondaires du secteur ICI plutôt que de l'éliminer, ça aussi c'est du Zéro déchet.

Sur le territoire de Montréal comme dans le territoire de la CUM, des organisations mettent en place des réseaux qui articulent une symbiose industrielle entre des réseaux d'entreprises du territoire. Appuyer les groupes qui bâtissent une symbiose industrielle sur un segment de territoire ou une symbiose thématique dans un secteur industriel, ça aussi c'est du Zéro déchet.

## Recommandations à la Commission

1. Dans la Vision stratégique du Plan Zéro déchet, renforcer une vision positive des citoyens envers l'utilité de leurs efforts et afin que les matières résiduelles qui continueront d'être produites contribuent au développement de Montréal et de la région. Cela passe par :
  - Transparence entre la performance de récupération et la performance réelle de mise en valeur par l'utilisation d'indices appropriés
  - Transparence de l'efficacité de chacune des infrastructures de traitement des matières résiduelles du territoire par l'utilisation d'indices appropriés
  - Transparence sur la fraction des matières résiduelles mises en valeur en circuit court d'économie circulaire sur le territoire par l'utilisation d'indices appropriés
2. Dans le Plan d'action Zéro déchet, modifier les approches règlementaires et administratives pour mettre en place :
  - Politiques d'achat d'écomatériaux pour les services municipalisés
  - Utilisation du gisement de matières résiduelles résidentielles et industrielles par l'effort concerté d'écologie industrielle
  - Appuis aux organisations qui mettent en œuvre les initiatives locales de symbiose industrielle sur le territoire